



WEST AFRICAN POWER POOL

SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN

North Core Project | Projet Dorsale Nord

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS- SELECTION DE FIRMES)**

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : Projet d'interconnexion électrique « WAPP – Dorsale Nord »

Crédit N° : IDA-6339 - BF

Titre de la mission : Recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la supervision du processus de réinstallation des personnes affectées par le projet au Burkina Faso.

Référence : AMI_ONG_BF

Date : 29 septembre 2021

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité un crédit de la Banque mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre de Services de Consultants pour le recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) pour la supervision du processus de réinstallation des personnes affectées par le Projet Dorsale Nord au Burkina Faso.

2. Étendue des services

Le Candidat réalisera entre autres, les tâches suivantes :

- Sensibiliser les personnes affectées par le projet (PAPs) à une gestion rationnelle y inclus des exemples concrètes et faisables dans le contexte des PAPs, des indemnités avant les indemnisations et l'accompagnement des PAPs sur la gestion des indemnisations (l'ouverture d'un compte bancaire) ;
- Valider les montants d'indemnisation avec les personnes affectées par le projet avant les indemnisations ;
- Certifier par des rapports les paiements effectués aux PAPs ;
- Attester la libération des emprises du projet dans les meilleures conditions ;
- Proposer et mettre en œuvre les mesures d'assistance adaptées à la situation de chaque catégorie de personne vulnérable avant et après la réinstallation ;
- Assister les PAPs pour la reconstruction effective des maisons en dehors des emprises du projet selon le calendrier des travaux et surtout avant le démarrage des travaux de

construction. Il convient ici de préciser que la responsabilité de la reconstruction incombe aux PAP eux-mêmes.

Toutefois, l'ONG devra :

- Vérifier qu'une indemnisation adéquate, équitable et préalable soit attribuée à chaque PAP.
- S'assurer que les PAP trouvent des terrains appropriés pour la reconstruction et que suffisamment de temps leur soit attribué pour la reconstruction ;
- Faire le suivi du processus de déménagement des PAPs qui sont affectés par la réinstallation physique ;
- Faire le suivi de la résolution effective des plaintes transmises au projet dans le cadre de la mise en œuvre du PAR.

3. La durée totale de l'étude est estimée à deux (02) ans, les experts-clés intervenant à temps partiel. La date prévue de commencement de la mission est janvier 2022.

4. Les Termes de Référence (TdR) détaillés pour la mission ainsi que le formulaire de soumissions peuvent être obtenus sur demande en envoyant un courriel à l'adresse suivante: procurement@wappnorthcore.org avec copie à info@wappnorthcore.org.

5. Qualifications des Consultants et critères de présélection

Le Projet WAPP Dorsale Nord invite les ONG éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les ONG Intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour effectuer les Services. Les critères de présélection sont basés sur les Expériences générales et spécifiques des candidats définis comme suit :

Les candidats devront disposer d'une expérience spécifique dans la supervision du processus de dédommagement et de réinstallation involontaire des personnes affectées par les projets de développement d'infrastructures au Burkina Faso ou dans un environnement similaire. Elle devra avoir supervisé la mise en œuvre d'au moins 2 Plans d'Action de Réinstallation involontaire dans le cadre de projets d'infrastructures (lignes électriques, routes, barrages etc.) impliquant au minimum 200 PAP.

Le consultant devra en outre attester d'une expérience dans l'élaboration des études sous financement de la Banque mondiale (BM) et/ou de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le Personnel clé nécessaire à la réalisation de la mission ne sera pas évalué à cette étape-ci.

6. L'attention des ONG-Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs d'IPF » de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et en août 2018

(« Règlement de Passation des Marchés »), énonçant la politique de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Les ONG peuvent s'associer à d'autres ONG pour former une association (joint-venture) pour augmenter leurs chances de qualifications, mais doivent clairement indiquer si l'association est une joint-venture et/ou une sous-traitance.

Dans le cas d'une joint-venture, tous les partenaires de l'association sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité de l'exécution du contrat s'ils sont retenus.

8. Les ONG seront sélectionnées conformément à la méthode de Qualification de Consultants (« QC ») énoncée dans le « Règlement de Passation des Marchés ».

9. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse email : procurement@wappnorthcore.org avec copie à info@wappnorthcore.org,

Les manifestations d'intérêt doivent être présentées par écrit en **langue française**, sous forme électronique (Format PDF **éditable**) à l'adresse mail ci-dessus mentionnée, **au plus tard le 1^{er} Novembre 2021 à 11 H 00**, GMT + 1. L'objet du courriel doit être clairement porter la mention : « ONG BURKINA ».